

Programme RénoRégion

Des investissements sans précédent pour la rénovation résidentielle bénéficieront à Mirabel

Mirabel, le 4 juin 2021. – La ministre des Affaires municipales et de l’Habitation, M^{me} Andrée Laforest, la ministre déléguée à l’Économie et députée de Les Plaines, M^{me} Lucie Lecours, ainsi que M^{me} Sylvie D’Amours, députée de Mirabel, sont fières d’annoncer un investissement de 24 000 \$ dans le cadre du programme RénoRégion (PRR) pour la Ville de Mirabel.

Rappelons que c’est une bonification totale de 60 M\$ que la ministre Laforest a annoncée plus tôt cette semaine dans les programmes de rénovation afin de soutenir les Québécois qui souhaitent rénover leur chez-soi. Le programme RénoRégion (PRR) soutient les propriétaires occupants à revenu faible ou modeste qui vivent en milieu rural et qui souhaitent exécuter des travaux pour corriger des défauts majeurs que présente leur maison.

Citation

« Pour notre gouvernement, il est important de redonner aux Québécois et de stimuler la relance économique dans toutes les régions. Aujourd’hui, c’est une fierté d’annoncer une bonification sans précédent des programmes de rénovation résidentielle tels que Rénovation Québec, RénoRégion et le Programme d’adaptation de domicile. Nous sommes un gouvernement à l’écoute, et cette annonce répond concrètement aux demandes des municipalités qui souhaitaient voir plus de citoyens en bénéficier. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l’Habitation

« Une annonce importante pour la Ville de Mirabel. Ces sommes affecteront directement nos familles à revenu faible ou modeste en répondant à leurs besoins en matière de rénovation résidentielle et du même coup, en leur offrant un milieu de vie sécuritaire et de qualité. »

Lucie Lecours, députée de Les Plaines, ministre déléguée à l’Économie

« Les programmes Rénovation Québec, RénoRégion et d’adaptation de domicile de la Société d’habitation du Québec contribuent à la relance économique en stimulant un créneau essentiel, la rénovation résidentielle. Cet appui permet aussi aux villes, aux municipalités et aux municipalités régionales de comté de répondre aux besoins en habitation sur leur territoire. »

Sylvie D’Amours, députée de Mirabel

Faits saillants

- Le programme Rénovation Québec ([PRQ](#)) est administré par la SHQ et géré par les mandataires participants. Il vient appuyer les municipalités qui se dotent d'un programme visant à améliorer les logements dans des secteurs résidentiels qui nécessitent des rénovations. Les propriétaires qui souhaitent s'inscrire à ce programme doivent communiquer avec leur localité pour vérifier si celle-ci y participe et pour connaître les critères d'admissibilité.
- Le [PRR](#) s'applique à l'ensemble des municipalités qui ont moins de 15 000 habitants ou qui sont situées dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.
- Le [PAD](#) soutient financièrement les propriétaires de tout bâtiment servant de domicile permanent à une personne handicapée, c'est-à-dire aux personnes qui ont une déficience entraînant une incapacité importante et persistante et qui sont sujettes à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes. Les résidences privées pour aînés certifiées par le ministère de la Santé et des Services sociaux qui hébergent neuf personnes ou moins, ainsi que les résidences de type familial, sont aussi admissibles au programme pour certains travaux d'adaptation. La personne handicapée peut se procurer le formulaire d'inscription au programme en s'adressant à son centre local de services communautaires ou à la SHQ.

– 30 –

Source :

Alexandre Lessard-Martin
Attaché politique
Bureau de circonscription de Les Plaines
450 838-7493
Alexandre.lessard-martin@assnat.qc.ca

Bénédicte Trottier-Lavoie
Attachée de presse de la
ministre des Affaires municipales
et de l'Habitation et ministre responsable de la région
du Saguenay-Lac-Saint-Jean
514 686-7100
benedicte.trottierlavoie@mamh.gouv.qc.ca

